

**INTERVENTION DE DANIEL DUBOIS**  
**Président du Groupe Centre et Indépendants**  
**Conseil général de la Somme**  
**Réunion du 14 avril 2011**

Monsieur le Président, Mes Chers Collègues,

Avant d'aborder quelques points des rapports qui nous sont soumis aujourd'hui, je voudrais tout d'abord préciser dans quel état d'esprit les élus du groupe Centre et Indépendants, vont travailler durant les 3 prochaines années.

Parce que ce sont des femmes et des hommes de terrain, les élus du groupe que j'ai l'honneur de présider, sont attachés à des valeurs essentielles dans l'exercice de leur mandat de conseiller général.

Ces valeurs recouvrent :

- **La proximité** avec les habitants, les élus locaux, les acteurs économiques et associatifs.
- **L'équité** dans les décisions que nous sommes amenés à prendre au titre des nombreuses actions de notre collectivité.

La clé de voûte de notre action, quant à elle, continuera à s'inscrire dans **le travail au service de l'intérêt général** et non pas d'un parti politique ou d'une fraction de la population.

Et, enfin, notre démarche globale restera guidée par une seule ambition : **donner un nouvel espoir** en initiant un nouvel élan à notre département de la Somme, au service de la création d'emplois, avec l'ambition de la réussite scolaire pour les enfants, sans oublier la qualité de vie au quotidien pour tous, jeunes et moins jeunes.

Comme toujours dans cette assemblée, chacune et chacun d'entre nous sera à la fois, **constructif et vigilant** :

- **Constructif** en proposant des améliorations concrètes aux actions de notre collectivité. Nous continuerons :
  - o A vous soumettre des vœux, comme aujourd'hui sur la réussite scolaire qui nécessite une action forte auprès des collectivités locales en matière de regroupements scolaires,
  - o A déposer des amendements aux projets de délibération, comme aujourd'hui sur le règlement intérieur,
  - o A émettre de nouvelles idées ou propositions sur les dossiers qui intéressent chaque territoire de notre département.
- **Vigilant** en dénonçant chaque fois que nécessaire, les risques que vous pourriez faire prendre à notre collectivité :
  - o Vigilant sur certaines actions ou subventions, empreintes de clientélisme pour certaines, d'utopie pour d'autres,
  - o Vigilant sur la hausse de l'endettement et des autorisations de programme qui nous engagent à long terme,
  - o Vigilant sur votre fâcheuse manie, monsieur le président, à recopier les motions du parti socialiste pour préparer l'élection présidentielle, au lieu de vous consacrer à l'exercice des compétences de notre collectivité.

- Vigilant sur votre respect de la démocratie au sein de notre assemblée. Nous avons tous en mémoire la façon dont vous nous avez écartés, délibérément, de la moindre représentation au sein de certains organismes. Je pense en particulier au syndicat mixte de la côte picarde qui traite désormais de toute la vallée de la Somme.

Ces principes étant posés, je souhaite aborder les quelques dossiers importants qui nous sont soumis durant ces deux jours.

A commencer par le **canal Seine Nord Europe** et le protocole d'accord sur la gouvernance des plates-formes multimodales.

Tout d'abord, au sein de notre groupe, nous sommes très satisfaits que Monsieur le Président de la République ait annoncé la semaine dernière, le lancement du dialogue compétitif pour le co-financement de ce grand projet par un groupe privé. C'est une étape essentielle pour la réalisation de cette infrastructure qui va générer la création de milliers d'emplois directs et indirects pour l'Est de la Somme.

Ensuite, nous n'arrivons toujours pas à comprendre le rejet du projet par les élus d'Europe Ecologie Les Verts. Ce projet doit pourtant permettre de transférer une grande partie du trafic des poids lourds sur la voie d'eau, ce qui est très intéressant pour le développement durable. A moins que ces élus ne préfèrent un transfert sur le fret ferroviaire alimenté par des machines diesel (vive le pétrole !) ou électriques, sachant que l'électricité en quantité suffisante ne peut venir que du nucléaire !

Enfin, le protocole qui nous est soumis a fait l'objet d'un large consensus avec les représentants du Gouvernement. Nous y sommes favorables. La surprise que nous avons eue, réside dans la liste des signataires. Certains ne sont plus ministres depuis des mois, comme Jean-Louis Borloo ou encore Dominique Bussereau. D'autres ne sont plus présidents du Conseil général comme votre collègue du Nord, monsieur le Président. Permettez-moi de vous dire que cela fait un peu désordre !

Deuxième rapport important, le principe d'adhérer au dispositif « **Habiter mieux** ».

Ce dispositif est initié par le Gouvernement pour aider les particuliers à lutter contre la hausse des factures de chauffage. Il s'inscrit également dans le plan de relance décrié par certains. Nous devons aussi souligner qu'il répond aux objectifs du Grenelle de l'environnement initié par le Président de la République et par Jean-Louis Borloo.

Si le premier programme local a été signé le 26 octobre 2010 avec le département du Bas-Rhin, nous sommes satisfaits que nous adhérons, enfin, à ce dispositif.

Nous le sommes d'autant plus que les mesures évoquées correspondent à **l'un de nos engagements** lors des dernières élections cantonales.

Si le rapport est détaillé voire volontariste, j'attire l'attention de mes collègues sur la délibération qui n'évoque que l'adhésion au principe de ce dispositif national.

Sur le dernier point, à savoir prendre la maîtrise d'ouvrage d'un programme d'intérêt général, je voudrais faire une proposition.

Toutes les communautés de communes ont la compétence d'aménagement du territoire. Certaines ont également pris la compétence de l'habitat.

Avant que notre collectivité ne prenne la maîtrise d'ouvrage de l'appui des particuliers en secteur diffus, je souhaiterais que l'on se rapproche de chaque communauté de communes pour savoir si elles souhaitent s'engager dans cette maîtrise d'ouvrage. Il y va de l'efficacité locale du programme.

Dernier rapport sur lequel nous souhaitons intervenir, celui sur **les indemnités des conseillers généraux**.

La véritable nouveauté réside dans le contrôle des présences des conseillers généraux. Nous y sommes naturellement favorables.

Malheureusement, nous pensons qu'il s'agit pour vous d'un simple effet d'annonces, méthode à laquelle vous nous avez malheureusement habitués depuis 3 ans, monsieur le président.

Au-delà des aspects très pratiques de la mesure exacte des demi-journées d'absences ou du contrôle effectif des présences, se pose **la vraie question, celle de la transparence** de votre décision, monsieur le président, d'opérer des retenues sur les indemnités de fonction.

Aussi, monsieur le président, nous avons une proposition à vous faire : publiez une fois par an le bilan des absences en séance de conseil général et de commission permanente. Accompagnez ce bilan des justificatifs fournis par nos collègues qui ont dû s'absenter. Rendez ce bilan public. Nous pourrions le comparer à notre propre bilan !

Nous espérons, monsieur le président, que vous saurez dépasser le simple coup médiatique pour entrer dans le concret, le pratique, la transparence.

Voilà, monsieur le président, mes chers collègues, ce que je voulais dire en introduction à cette courte réunion du Conseil général. J'espère sincèrement que nous pourrions travailler dans un climat serein et respectueux des uns et des autres.

Je vous remercie.